

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

REGION DE L'EXTREME-NORD

DEPARTEMENT DU DIAMARE

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT
DE MAROUA 1^{er}



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

FAR-NORTH REGION

DIAMARE DIVISION

MAROUA 1st SUBDIVISIONAL
COUNCIL

AVIS D'APPEL D'OFFRES

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°02/AONO/C-MAR 1er/CIPM-TR/26 du 14 AOÛT 2026

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT ET GRAVILLONNAGE DE LA ROUTE
DERRIERE LE FOYER DES JEUNES-CARREFOUR DJAOURO BACHIROU AVEC ECLAIRAGE DE
L'INTERSECTION DU BOULEVARD VERS COMPLEXE DOMAYO DANS LA COMMUNE
D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA 1^{er} DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME NORD
FINANCEMENT : FONDS PROPRES 2026

1. Objet de l'appel d'offres

Dans le cadre de l'exécution des Fonds propres de l'exercice 2026, le Maire de la Commune de Maroua 1^{er}, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la Mairie de Maroua 1^{er}, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT ET GRAVILLONNAGE DE LA ROUTE DERRIERE LE FOYER DES JEUNES-CARREFOUR DJAOURO BACHIROU AVEC ECLAIRAGE DE L'INTERSECTION DU BOULEVARD VERS COMPLEXE DOMAYO DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA 1^{er} DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME NORD.

2. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont répartis en un lot unique.

3- Consistance des travaux

Ces travaux comprennent les opérations suivantes :

- Installation de chantier ;
- Nettoyage et terrassements;
- Chaussée;
- Assainissement et drainage;
- Eclairage Publics
- Interventions sur les réseaux, le cas échéant.

NB : Il est à noter que la construction des ouvrages d'assainissement se fera obligatoirement sur la base de l'approche « Haute Intensité de Main d'Œuvre » (HIMO). Les détails sont précisés dans le CCTP.

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises des travaux publics installées au Cameroun.

5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par le FONDS PROPRES 2026 de la commune de Maroua 1^{er}, Exercice 2026. Le montant prévisionnel des travaux est de 100 000 000 FCFA

6. Consultation du dossier d'appel d'offre

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Maroua 1^{er}, Service de la Passation des Marchés dès publication du présent avis.

7. Acquisition du dossier d'appel d'offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables à la Commune de Maroua 1^{er} située à côté de la station Total Domayo dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA payable à la Recette municipale de la Commune de Maroua 1^{er}.

8. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par le CDEC et fixé à 2 000 000 FCFA.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

9. Présentation des offres

Les documents constituant l'Offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

- Volume 1 : Pièces administratives ;
- Volume 2 : Offre Technique ;
- Volume 3 : Offre Financière.

Toutes les pièces constitutives des offres (Volumes 1, 2 et 3), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque Offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

10. Remise des offres.

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra être scannée et déposée sur la plateforme Coleps au plus tard le 14/09/2026 à 14 et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°02/AONO/C-MAR 1er/CIPM-TR/26 du 14 AOUT 2026

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT ET GRAVILLONNAGE DE LA ROUTE
DERRIERE LE FOYER DES JEUNES-CARREFOUR DJAUROU BACHIROUAVEC ECLAIRAGE DE
L'INTERSECTION DU BOULEVARD VERS COMPLEXE DOMAYO DANS LA COMMUNE
D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA 1er DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME NORD
FINANCEMENT : FONDS PROPRES 2026

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

11. Durée de validité des offres

La durée de validité des offres est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour leur remise.

12. Ouverture des offres

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps sur la plateforme Coleps et aura lieu le 14/09/2026 à 15 , heure locale, par la Commission interne de Passation des Marchés de la Commune de Maroua 1^{er} située à côté de la station Total Domayo. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

13. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs sur la plateforme Coleps, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

14. Délai d'exécution

Le délai maximum d'exécution des travaux est fixé à **trois (03) mois**.

15. Evaluation des offres

Les offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

15.1. Critères Eliminatoires

- e) Absence de la caution de soumission contre récépissé de dépôt de la CDEC à l'ouverture ou d'une pièce administrative non-conforme 48 heures après la séance d'ouverture ;
- f) Absence de l'attestation de catégorisation dans le domaine sollicité
- g) Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- h) Offre technique N'avoir pas obtenu une note d'au moins 70%.

15.2. Critères essentiels

L'offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :

- A - Présentation01critère
- B - Références03 critères
- C - Personnel d'encadrement11critères
- D - Méthodologie04critères

E - Matériel07critères

F- Surface financière01critère

Les détails de ces critères essentiels sont précisés par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) et repris dans la grille d'évaluation. En cas de conflit entre l'Avis d'Appel d'Offres, la grille d'évaluation et le RPAO, seul ce dernier doit être pris en considération.

16. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la mieux-disante.

17. Renseignements complémentaires

17.1. Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Service de la Passation des Marchés de la Commune de Maroua 1^{re} située à côté de la station Total Domayo.

17.2. Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

18. Additif à l'appel d'Offres

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

Maroua, le 2026

LE MAÎTRE D'OUVRAGE

Ampliations :

- DD/MINMAP/DIA
- ARMP
- CRTV/MRA
- AFFICHAGE
- CHRONO/ARCHIVES



Hamadou Hamidou